

Le logement



Les chambres individuelles et les studios sont meublés et équipés.

Vous devez obligatoirement fournir vos draps et draps de bain.
Vous pouvez aussi amener vos affaires personnelles, des meubles, une télévision, un réfrigérateur, un micro-ondes, cafetière etc.

Il est interdit de mettre un four, une plaque de cuisson dans les chambres, et un système de chauffage (radiateur) dans tous les types de logement.

Votre logement doit être régulièrement entretenu.

A l'entrée, un contrat de séjour et un état des lieux sont signés. Il vous sera remis une clé, un badge et une clé de la boîte aux lettres.

Votre badge sert à accéder : au foyer **après 22h15, le vendredi à partir de 17h, le week-end et les jours fériés**. Il vous sert aussi à payer vos repas au restaurant.

Pendant le séjour, toute l'équipe est à votre disposition en cas de besoins.
La direction, l'équipe éducative se réserve le droit d'entrer dans les chambres, ainsi que le service entretien pour toutes réparations.

Au départ, vous avez un **préavis de 8 jours** à respecter. Un courrier simple ou un mail suffit. Un état des lieux de sortie est réalisé le dernier jour. La caution vous sera rendue sous deux mois par chèque ou virement bancaire (si le logement n'est pas dégradé). **Si vous avez des encombrants pour la déchèterie, merci de prendre contact avec l'équipe.**

Caméra : Cet établissement est placé sous vidéo surveillance pour des raisons de sécurité des biens et des personnes. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux images vous concernant. Pour tout renseignement, s'adresser à la direction au 02 54 73 77 00.

La Vie Collective !



Des animations sont proposées régulièrement. Vous retrouverez les affiches et le programme d'animation dans le hall des Résidences.

- Sports : La Résidence Clémenceau engage 1 ou plusieurs équipes à « SPORTS POUR TOUS » (basket, volley, hand, foot, foot en salle, ping-pong,...).
- Autres animations : soirées, sorties organisées, etc. Toutes les suggestions sont les bienvenues.
- Un conseil de Vie Sociale : son but est d'améliorer le fonctionnement et votre vie dans la structure.

Les résidents disposent de :

- Le restaurant associatif :

- **Petit déjeuner** : 6h45 – 8h30
- **Déjeuner** : 11h45 – 13h15
- **Dîner** : 19h – 19h45

Le restaurant est fermé du vendredi soir jusqu'au dimanche soir inclus et les jours fériés.

- 1 espace TV
- 1 table de tennis de table (prêt de balles et de raquettes, s'adresser au bureau)
- Un accès internet avec wifi : Les codes d'accès sont affichés derrière votre porte de chambre
- 1 salle de jeux avec billard, baby-foot (ouverte le soir jusqu'à 22h15)
- 1 salle de musculation
- 1 bar dans le hall
- Un terrain de tennis, basket en libre accès